

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Kaulbach,—De William Arthur Lavell, de la ville de Smith's Falls, dans le comté de Lanark, province d'Ontario.

Par l'honorable sir David Lewis Macpherson,—De J. A. Longhead et autres, de Calgary.

Par l'honorable M. McCallum,—De Horace Norton et autres, du comté de Huron, province d'Ontario.

Par l'honorable M. Read,—De R. C. Carter et autres, de Deseronto, province d'Ontario.

Par l'honorable M. Vidal,—De l'honorable George M. Ross et autres, de la cité de Toronto.

L'honorable Président a présenté à la Chambre le certificat suivant du greffier du Sénat :

BUREAU DU GREFFIER DU SÉNAT,
OTTAWA, 18 avril 1887.

Dans l'affaire de W. A. Lavell, pétitionnaire pour un bill de divorce.

Je certifie par le présent avoir reçu du pétitionnaire l'honoraire de deux cents piastres exigé par la 83^e règle de cette Chambre.

EDOUARD J. LANGEVIN,
Greffier du Sénat.

L'honorable Président a présenté à la Chambre le certificat suivant du greffier du Sénat :

BUREAU DU GREFFIER DU SÉNAT,
OTTAWA, 20 avril 1887.

Dans l'affaire de Suzan Ash, pétitionnaire pour un bill de divorce.

Je certifie par le présent avoir reçu de la pétitionnaire l'honoraire de deux cents piastres exigé par la 83^e règle de cette Chambre.

EDOUARD J. LANGEVIN,
Greffier du Sénat.

L'honorable Président a présenté à la Chambre le certificat suivant du Greffier du Sénat :

BUREAU DU GREFFIER DU SÉNAT,
OTTAWA, 20 avril 1887.

Dans l'affaire de Dame Marie Louise Ncél, pétitionnaire, pour un bill de divorce.

Je certifie par le présent avoir reçu de la pétitionnaire l'honoraire de deux cents piastres exigé par la 83^e règle de cette Chambre.

EDOUARD. J. LANGEVIN,
Greffier du Sénat.